

EN CHOISSISSANT NOTRE ESPACE
VOUS OPTEZ POUR BIEN PLUS QU'UN
SIMPLE LIEU DE RENCONTRE :



Vous favorisez un
environnement inclusif et
bienveillant.



Vous soutenez notre
association porteuse de projets
sociaux et solidaires



Vous bénéficiez d'un service
professionnel, attentionné et
chaleureux.

REJOIGNEZ-NOUS ET
DONNEZ DU SENS À VOS
ÉVÉNEMENTS !

CONTACTEZ-NOUS

ASBL Le Gardian-V3
Rue de Bidet 8
5590 Ciney - Leignon
083/21 44 48
administration@legardianv3.be
www.legardianv3.be
N°BCE : BE0438.997.452

AVEC LE SOUTIEN DE



RENCONTRE -Et- NOUS

DONNER DU SENS À VOS
ÉVÉNEMENTS



Un lieu unique alliant
professionnalisme et inclusion



À PROPOS DE NOUS

NOTRE PROJET

Nous vous proposons un espace locatif moderne et accueillant, idéal pour vos réunions, séminaires et événements professionnels.

Notre particularité ?

Toutes nos salles sont gérées par des personnes en situation de handicap mental, offrant ainsi une expérience humaine et engagée.



NOTRE ESPACE

- Deux salles de réunion (jusqu'à 20 personnes) pour des sessions de travail efficaces.
- Des espaces de coworking propices à la créativité et à la réflexion de groupe.
- Un hall d'accueil pouvant recevoir jusqu'à 150 personnes pour des conférences, networking ou rencontres professionnelles.
- Des espaces extérieurs aménagés pour une ambiance conviviale et inspirante.

NOTRE OFFRE

- LA SOLARIS : Maximum 12 personnes
- Equipement : écran led, projecteur, flipchart papier et tactile
 - Location à la journée ou demi-journée

- LA NEMORA : Maximum 20 personnes
- Equipement : écran led, projecteur, flipchart papier et tactile
 - Location à la journée ou la demi-journée

- L'AGORA : Maximum 150 personnes
- Pour vos conférences, networking
- Equipement : écran, projecteur, sono
 - Location à la journée ou demi-journée

- Le coworking : Nos espaces coworking sont pensés pour favoriser la productivité et la synergie entre professionnels. Ils sont laissés à disposition librement lors de la location des différentes salles et de l'agora.

CATERING

- Accueil petit déjeuner
- Pause revigorante
- Plateau sandwiches variés avec boissons soft
- Buffet du terroir avec boissons soft
- Café / Thé gourmand
- Forfait vin
- Demandes spéciales sur devis

Notre association est assujettie au régime de la franchise de la taxe, conformément à l'article 44 du Code de la TVA. À ce titre, nos prestations ne sont exonérées de TVA.